

3,7-dihydroxy-2-(4-hydroxy-3-méthoxyphényl)-4-benzopyrone ROTICHROM®
HPLC

numéro d'article: 7461
Version: 1.0 fr

date d'établissement: 08.04.2019

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/ l'entreprise

1.1 Identificateur de produit

| | |
|---------------------------------|---|
| Identification de la substance | 3,7-dihydroxy-2-(4-hydroxy-3-méthoxyphényl)-4-benzopyrone |
| Numéro d'article | 7461 |
| Numéro d'enregistrement (REACH) | L'indication des utilisations identifiées n'est pas nécessaire puisque selon la directive REACH (< 1 t/a) la substance ne nécessite pas un enregistrement |
| Numéro CE | 244-414-1 |
| Numéro CAS | 21511-25-1 |

1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

| | |
|----------------------------------|---|
| Utilisations identifiées: | substance chimique de laboratoire utilisation en laboratoire et à des fins d'analyse |
|----------------------------------|---|

1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Carl Roth GmbH + Co KG
Schoemperlenstr. 3-5
D-76185 Karlsruhe
Allemagne

Téléphone: +49 (0) 721 - 56 06 0
Téléfax: +49 (0) 721 - 56 06 149
e-mail: sicherheit@carlroth.de
Site web: www.carlroth.de

Personne compétente responsable de la fiche de données de sécurité : Division sécurité au travail et protection de l'environnement

e-mail (personne compétente) : sicherheit@carlroth.de

1.4 Numéro d'appel d'urgence

| Nom | Rue | Code postal/ville | Téléphone | Site web |
|-----------------|-----------------|-------------------|-----------|----------|
| Tox Info Suisse | Freiestrasse 16 | Zürich | 145 | |

1.5 Importateur

ROTH AG
Fabrikmattenweg 12
4144 Arlesheim
Suisse

Téléphone: 061-7121160.
Téléfax:
Site web: www.carlroth.ch

3,7-dihydroxy-2-(4-hydroxy-3-méthoxyphényl)-4-benzopyrone ROTICHROM®
HPLC

numéro d'article: 7461

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

2.1 Classification de la substance ou du mélange

Classification opérée conformément au règlement (CE) no 1272/2008 (CLP)

Cette substance ne répond pas aux critères de classification conformément au Règlement no 1272/2008/CE.

2.2 Éléments d'étiquetage

Étiquetage selon le règlement (CE) no 1272/2008 (CLP)

non requis

Mention d'avertissement non requis

2.3 Autres dangers

Il n'y a aucune information additionnelle.

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

3.1 Substances

| | |
|---------------------|---|
| Nom de la substance | 3,7-dihydroxy-2-(4-hydroxy-3-méthoxyphényl)-4-benzopyrone |
| Numéro CE | 244-414-1 |
| Numéro CAS | 21511-25-1 |
| Formule moléculaire | C16 H12 O6 |
| Masse molaire | 300,3 g/mol |

Impuretés et additifs, classification selon le règlement de l'UE

| Nom de la substance | Identificateur | %M | Classification selon 1272/2008/CE |
|---------------------|---|----|--|
| Méthanol | No CAS 67-56-1 No CE 200-659-6 No index 603-001-00-X | <3 | Flam. Liq. 2 / H225 Acute Tox. 3 / H301 Acute Tox. 3 / H311 Acute Tox. 3 / H331 STOT SE 1 / H370 |

RUBRIQUE 4: Premiers secours

4.1 Description des premiers secours



Notes générales

Enlever les vêtements contaminés.

3,7-dihydroxy-2-(4-hydroxy-3-méthoxyphényl)-4-benzopyrone ROTICHROM®
HPLC

numéro d'article: 7461

Après inhalation

Fournir de l'air frais. En cas de malaise ou en cas de doute, consulter un médecin.

Après contact cutané

Rincer la peau à l'eau/se doucher. En cas de malaise ou en cas de doute, consulter un médecin.

Après contact oculaire

Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. En cas de malaise ou en cas de doute, consulter un médecin.

Après ingestion

Rincer la bouche. Appeler un médecin en cas de malaise.

4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Jusqu'à présent pas de symptômes et effets connus

4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

aucune

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1 Moyens d'extinction



Moyens d'extinction appropriés

Adapter les mesures d'extinction au milieu environnant
l'eau pulvérisée, mousse, poudre d'extincteur à sec, dioxyde de carbone (CO₂)

Moyens d'extinction inappropriés

jet d'eau à pleine puissance

5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Combustible.

Produits de combustion dangereux

En cas d'incendie, risque de dégagement de: monoxyde de carbone (CO), dioxyde de carbone (CO₂)

5.3 Conseils aux pompiers

Combattre l'incendie à distance en prenant les précautions normales. Porter un appareil respiratoire autonome.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence



Pour les non-secouristes

Aucunes mesures particulières ne sont exigées.

3,7-dihydroxy-2-(4-hydroxy-3-méthoxyphényl)-4-benzopyrone ROTICHROM® HPLC

numéro d'article: 7461

6.2 Précautions pour la protection de l'environnement

Éviter la contamination des égouts, des eaux de surface et des eaux souterraines.

6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Conseils concernant le confinement d'un déversement

Couverture des égouts.

Conseils concernant le nettoyage d'un déversement

Ramasser mécaniquement.

Toute autre information concernant les déversements et les dispersions

Placer dans un récipient approprié pour l'élimination.

6.4 Référence à d'autres rubriques

Produits de combustion dangereux: voir la rubrique 5. Équipement de protection individuel: voir rubrique 8. Matières incompatibles: voir rubrique 10. Considérations relatives à l'élimination: voir rubrique 13.

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Ne nécessite aucune mesure de prévention particulière.

Conseils d'ordre général en matière d'hygiène du travail

Conserver à l'écart des aliments et boissons, y compris ceux pour animaux.

7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Stocker dans un endroit sec. Conserver dans un endroit frais.

Substances ou mélanges incompatibles

Observez le stockage compatible de produits chimiques.

Considération des autres conseils

• **Exigences en matière de ventilation**

Utilisation d'une ventilation locale et générale.

• **Conception particulière des locaux ou des réservoirs de stockage**

Température de stockage recommandée: 4 °C.

Température de stockage maximale: 8 °C.

7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Aucune information disponible.

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1 Paramètres de contrôle

Valeurs limites nationales

Valeurs limites d'exposition professionnelle (limites d'exposition sur le lieu de travail)

Des données ne sont pas disponibles.

3,7-dihydroxy-2-(4-hydroxy-3-méthoxyphényl)-4-benzopyrone ROTICHROM®
HPLC

numéro d'article: 7461

DNEL/DMEL/PNEC pertinents et autres seuils d'exposition

• **DNEL pertinents des composants du mélange**

| Nom de la substance | No CAS | Effet | Seuil d'exposition | Objectif de protection, voie d'exposition | Utilisé dans | Durée d'exposition |
|---------------------|---------|-------|-----------------------|---|--------------------------|--------------------------------|
| Méthanol | 67-56-1 | DNEL | 260 mg/m ³ | homme, par inhalation | travailleur (industriel) | aiguë - effets locaux |
| Méthanol | 67-56-1 | DNEL | 40 mg/kg | homme, cutané | travailleur (industriel) | aiguë - effets systémiques |
| Méthanol | 67-56-1 | DNEL | 260 mg/m ³ | homme, par inhalation | travailleur (industriel) | aiguë - effets systémiques |
| Méthanol | 67-56-1 | DNEL | 260 mg/m ³ | homme, par inhalation | travailleur (industriel) | chronique - effets locaux |
| Méthanol | 67-56-1 | DNEL | 40 mg/kg | homme, cutané | travailleur (industriel) | chronique - effets systémiques |
| Méthanol | 67-56-1 | DNEL | 260 mg/m ³ | homme, par inhalation | travailleur (industriel) | chronique - effets systémiques |

• **PNEC pertinents des composants du mélange**

| Nom de la substance | No CAS | Effet | Seuil d'exposition | Milieu de l'environnement | Durée d'exposition |
|---------------------|---------|-------|--------------------|---|-------------------------|
| Méthanol | 67-56-1 | PNEC | 20,8 mg/l | eau douce | court terme (cas isolé) |
| Méthanol | 67-56-1 | PNEC | 2,08 mg/l | eau de mer | court terme (cas isolé) |
| Méthanol | 67-56-1 | PNEC | 100 mg/l | installation de traitement des eaux usées (STP) | court terme (cas isolé) |
| Méthanol | 67-56-1 | PNEC | 77 mg/kg | sédiments d'eau douce | court terme (cas isolé) |
| Méthanol | 67-56-1 | PNEC | 7,7 mg/kg | sédiments marins | court terme (cas isolé) |
| Méthanol | 67-56-1 | PNEC | 100 mg/kg | sol | court terme (cas isolé) |

8.2 Contrôles de l'exposition

Mesures de protection individuelle (équipement de protection individuelle)

Protection des yeux/du visage



Utilisation des lunettes de protection avec une protection sur les côtés.

Protection de la peau



3,7-dihydroxy-2-(4-hydroxy-3-méthoxyphényl)-4-benzopyrone ROTICHROM®
HPLC

numéro d'article: 7461

• **protection des mains**

Porter des gants appropriés. Un gant de protection contre les substances chimiques selon la norme EN 374 est approprié.

• **type de matière**

NBR (Caoutchouc nitrile)

• **épaisseur de la matière**

>0,11 mm

• **délai normal ou minimal de rupture de la matière constitutive du gant**

>480 minutes (perméation: niveau 6)

• **mesures de protection diverse**

Faire des périodes de récupération pour la régénération de la peau. Une protection de la peau (crèmes barrières/pommades) est recommandée.

Protection respiratoire



Une protection respiratoire est nécessaire lors de: Dégagement de poussière. Filtre à particules (EN 143). P1 (filtre au moins 80 % des particules atmosphériques, code couleur: blanc).

Contrôles d'exposition liés à la protection de l'environnement

Éviter la contamination des égouts, des eaux de surface et des eaux souterraines.

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Aspect

| | |
|----------------|--|
| État physique | solide (poudre) |
| Couleur | jaune blanchâtre |
| Odeur | inodore |
| Seuil olfactif | Il n'existe pas de données disponibles |

Autres paramètres physiques et chimiques

| | |
|---|--|
| (valeur de) pH | Cette information n'est pas disponible. |
| Point de fusion/point de congélation | 302 – 310 °C |
| Point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition | Cette information n'est pas disponible. |
| Point d'éclair | ne s'applique pas |
| Taux d'évaporation | il n'existe pas de données disponibles |
| Inflammabilité (solide, gaz) | Ces informations ne sont pas disponibles |
| <u>Limites d'explosivité</u> | |
| • limite inférieure d'explosivité (LIE) | cette information n'est pas disponible |
| • limite supérieure d'explosivité (LSE) | cette information n'est pas disponible |
| Limites d'explosivité des nuages de poussière | ces informations ne sont pas disponibles |

3,7-dihydroxy-2-(4-hydroxy-3-méthoxyphényl)-4-benzopyrone ROTICHROM®
HPLC

numéro d'article: 7461

| | |
|-----------------------------------|---|
| Pression de vapeur | Cette information n'est pas disponible. |
| Densité | Cette information n'est pas disponible. |
| Densité de vapeur | Cette information n'est pas disponible. |
| Densité relative | Des informations sur cette propriété ne sont pas disponibles. |
| <u>Solubilité(s)</u> | |
| Solubilité dans l'eau | il n'existe pas de données disponibles |
| <u>Coefficient de partage</u> | |
| n-octanol/eau (log KOW) | Cette information n'est pas disponible. |
| Température d'auto-inflammabilité | Des informations sur cette propriété ne sont pas disponibles. |
| Température de décomposition | il n'existe pas de données disponibles |
| Viscosité | non pertinent (matière solide) |
| Propriétés explosives | N'est pas classé comme explosible |
| Propriétés comburantes | aucune |

9.2 Autres informations

Il n'y a aucune information additionnelle.

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

10.1 Réactivité

Le produit dans sa forme de livraison n'est pas capable d'explosion de poussière; l'enrichissement avec de la poussière fine mène au danger d'une explosion de poussières.

10.2 Stabilité chimique

Le matériau est stable dans les conditions ambiantes normales et prévisibles de stockage et de manipulation, en ce qui concerne la température et la pression.

10.3 Possibilité de réactions dangereuses

Vive réaction avec: Comburant puissant

10.4 Conditions à éviter

Il n'y a aucune condition particulière connue qui devrait être évitée.

10.5 Matières incompatibles

Il n'y a aucune information additionnelle.

10.6 Produits de décomposition dangereux

Produits de combustion dangereux: voir la rubrique 5.

3,7-dihydroxy-2-(4-hydroxy-3-méthoxyphényl)-4-benzopyrone ROTICHROM®
HPLC

numéro d'article: 7461

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

11.1 Informations sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë

N'est pas classé comme toxicité aiguë.

Corrosion/irritation cutanée

N'est pas classé comme corrosif ou irritant pour la peau.

Lésion oculaire grave/sévère irritation des yeux

N'est pas classé comme causant des lésions graves aux yeux ou comme irritant pour les yeux.

Sensibilisation respiratoire ou cutanée

N'est pas classé comme sensibilisant respiratoire ou sensibilisant cutané.

Résumé de l'évaluation des propriétés CMR

N'est pas classé comme mutagène sur les cellules germinales, cancérigène ni toxique pour la reproduction

• Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique

N'est pas classé comme un toxique spécifique pour certains organes cibles (exposition unique).

• Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée

N'est pas classé comme un toxique spécifique pour certains organes cibles (exposition répétée).

Danger en cas d'aspiration

N'est pas classé comme présentant un danger en cas d'aspiration.

Symptômes liés aux caractéristiques physiques, chimiques et toxicologiques

• En cas d'ingestion

des données ne sont pas disponibles

• En cas de contact avec les yeux

des données ne sont pas disponibles

• En cas d'inhalation

des données ne sont pas disponibles

• En cas de contact avec la peau

des données ne sont pas disponibles

Autres informations

Aucune

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

12.1 Toxicité

selon 1272/2008/CE: N'est pas classé comme dangereux pour le milieu aquatique.

3,7-dihydroxy-2-(4-hydroxy-3-méthoxyphényl)-4-benzopyrone ROTICHROM®
HPLC

numéro d'article: 7461

Toxicité aquatique (aiguë)

Toxicité aquatique (aiguë) des composants du mélange

| Nom de la substance | No CAS | Effet | Valeur | Espèce | Durée d'exposition |
|---------------------|---------|-------|-------------|---------------------------------------|--------------------|
| Méthanol | 67-56-1 | LC50 | 15.400 mg/l | crapet arlequin (Lepomis macrochirus) | 96 h |
| Méthanol | 67-56-1 | EC50 | 12.700 mg/l | crapet arlequin (Lepomis macrochirus) | 96 h |
| Méthanol | 67-56-1 | ErC50 | 22.000 mg/l | Pseudokirchneriella subcapitata | 96 h |

12.2 Processus de la dégradabilité

Demande Théorique en Oxygène: 1,705 mg/mg
Dioxyde de Carbone Théorique: 2,345 mg/mg

Processus de la dégradabilité des composants du mélange

| Nom de la substance | No CAS | Processus | Vitesse de dégradation | Temps |
|---------------------|---------|--------------------------|------------------------|-------|
| Méthanol | 67-56-1 | biotique/abiotique | 99 % | 30 d |
| Méthanol | 67-56-1 | disparition de l'oxygène | 76 % | 5 d |

12.3 Potentiel de bioaccumulation

Des données ne sont pas disponibles.

Potentiel de bioaccumulation des composants du mélange

| Nom de la substance | No CAS | FBC | Log KOW | DBO5/DCO |
|---------------------|---------|-----|---------|----------|
| Méthanol | 67-56-1 | | -0,77 | |

12.4 Mobilité dans le sol

Des données ne sont pas disponibles.

12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB

Des données ne sont pas disponibles.

12.6 Autres effets néfastes

Des données ne sont pas disponibles.

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1 Méthodes de traitement des déchets



Pour l'élimination des déchets, contacter le service agréé de traitement des déchets compétent.

3,7-dihydroxy-2-(4-hydroxy-3-méthoxyphényl)-4-benzopyrone ROTICHROM®
HPLC

numéro d'article: 7461

Informations pertinentes pour l'évacuation des eaux usées

Ne pas jeter les résidus à l'égout.

Informations pertinentes pour l'évacuation des eaux usées

Ne pas jeter les résidus à l'égout.

13.2 Dispositions pertinentes relatives à la prévention des déchets

Selon la branche professionnelle et le processus, la classification dans une catégorie de déchets doit être effectuée conformément à la directive allemande EAVK.

13.3 Remarques

Les déchets sont à trier selon les catégories qui peuvent être traitées séparément dans les installations locales ou nationales de gestion des déchets. Veuillez bien noter toute disposition nationale ou régionale pertinente.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

| | | |
|------|--|--|
| 14.1 | Numéro ONU | (non soumis aux règlements sur le transport) |
| 14.2 | Désignation officielle de transport de l'ONU | non pertinent |
| 14.3 | Classe(s) de danger pour le transport | non pertinent |
| | Classe | - |
| 14.4 | Groupe d'emballage | non pertinent n'est pas affecté à un groupe d'emballage |
| 14.5 | Dangers pour l'environnement | aucune (pas dangereux pour l'environnement selon le règlement sur les transports des marchandises dangereuses) |
| 14.6 | Précautions particulières à prendre par l'utilisateur | |
| | Il n'y a aucune information additionnelle. | |
| 14.7 | Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention MARPOL et au recueil IBC | |
| | Le transport en vrac de cargaisons n'est pas prévu. | |
| 14.8 | Informations pour chacun des règlements types des Nations unies | |
| | • Transport par route, par rail ou par voie navigable de marchandises dangereuses (ADR/RID/ADN) | |
| | Non soumis à l'ADR, au RID et à l'ADN. | |
| | • Code maritime international des marchandises dangereuses (IMDG) | |
| | Non soumis à l'IMDG. | |
| | • Organisation de l'aviation civile internationale (OACI-IATA/DGR) | |
| | Non soumis à l'OACI-IATA. | |

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

| | | |
|------|---|--|
| 15.1 | Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement | |
| | Dispositions pertinentes de l'Union européenne (UE) | |
| | • Régelement 649/2012/UE concernant les exportations et importations de produits chimiques dangereux (PIC) | |
| | Pas énuméré. | |

3,7-dihydroxy-2-(4-hydroxy-3-méthoxyphényl)-4-benzopyrone ROTICHROM®
HPLC

numéro d'article: 7461

- **Régleme nt 1005/2009/CE relatif à des substances qui appauvrissent la couche d'ozone (ODS)**
Pas énuméré.
- **Régleme nt 850/2004/CE concernant les polluants organiques persistants (POP)**
Pas énuméré.
- **Restrictions selon REACH, Annexe XVII**
pas énuméré
- **Restrictions selon REACH, titre VIII**
Aucune.
- **Liste des substances soumises à autorisation (REACH, Annexe XIV)/SVHC - liste des candidats**
pas énuméré
- **Directive Seveso**

| 2012/18/UE (Seveso III) | | | |
|-------------------------|---|--|-------|
| No | Substance dangereuse/catégories de danger | Quantité seuil (tonnes) pour l'application des exigences relatives au seuil bas et au seuil haut | Notes |
| | pas attribué | | |

Directive 2011/65/UE relative à la limitation de l'utilisation de certaines substances dangereuses dans les équipements électriques et électroniques (RoHS) - Annexe II
pas énuméré

Règlement 166/2006/CE concernant la création d'un registre européen des rejets et des transferts de polluants (PRTR)
pas énuméré

Directive 2000/60/CE établissant un cadre pour une politique communautaire dans le domaine de l'eau
pas énuméré

Régleme nt 98/2013/UE sur la commercialisation et l'utilisation de précurseurs d'explosifs
pas énuméré

Règlement 111/2005/CE fixant des règles pour la surveillance du commerce des précurseurs des drogues entre la Communauté et les pays tiers
pas énuméré

Réglementations nationales(Suisse)

Ordonnance sur la taxe d'incitation sur les composés organiques volatils (VOCV)

Le produit est exonéré de la taxe. Produit dont la teneur en COV ne dépasse pas 3 % (% masse).

Inventaires nationaux

La substance est répertoriée dans les inventaires nationaux suivants:

3,7-dihydroxy-2-(4-hydroxy-3-méthoxyphényl)-4-benzopyrone ROTICHROM®
HPLC

numéro d'article: 7461

| Pays | Inventaires nationaux | Status |
|------|-----------------------|------------------------------|
| EU | ECSI | la substance est répertoriée |
| TW | TCSI | la substance est répertoriée |

Légende

ECSI CE inventaire de substances (EINECS, ELINCS, NLP)
TCSI Taiwan Chemical Substance Inventory

15.2 Évaluation de la sécurité chimique

Aucune évaluation de la sécurité chimique n'a été effectuée pour la substance.

RUBRIQUE 16: Autres informations

Abréviations et acronymes

| Abr. | Description des abréviations utilisées |
|------------|--|
| Acute Tox. | toxicité aiguë |
| ADN | Accord européen relatif au transport international des marchandises dangereuses par voies de navigation intérieures |
| ADR | Accord européen relatif au transport international des marchandises dangereuses par route |
| CAS | Chemical Abstracts Service (numéro d'enregistrement auprès du Chemical Abstracts Service. Identifiant numérique unique n'ayant aucune signification chimique) |
| CLP | Règlement (CE) no 1272/2008 relatif à la classification, à l'étiquetage et à l'emballage (Classification, Labeling and Packaging) des substances et des mélanges |
| CMR | Cancérogène, Mutagène ou toxique pour la Reproduction |
| DBO | Demande Biochimique en Oxygène |
| DCO | Demande Chimique en Oxygène |
| DGR | Dangerous Goods Regulations (règlement sur les transports des marchandises dangereuses - voir IATA/DGR) |
| DMEL | Derived Minimal Effect Level (dose dérivée avec effet minimum) |
| DNEL | Derived No-Effect Level (dose dérivée sans effet) |
| EINECS | European Inventory of Existing Commercial Chemical Substances (inventaire européen des substances chimiques commerciales existantes) |
| ELINCS | European List of Notified Chemical Substances (liste européenne des substances chimiques notifiées) |
| FBC | facteur de bioconcentration |
| Flam. Liq. | liquide inflammable |
| IATA | Association Internationale du Transport Aérien |
| IATA/DGR | Dangerous Goods Regulations (DGR) for the air transport (IATA) (Règlement sur les transports des marchandises dangereuses pour le transport aérien) |
| IMDG | International Maritime Dangerous Goods Code (code maritime international des marchandises dangereuses) |
| log KOW | n-octanol/eau |
| MARPOL | la convention internationale concernant la pollution de la mer (abrev. de "Marine Pollutant") |
| NLP | No-Longer Polymer (ne figure plus sur la liste des polymères) |
| No CE | L'inventaire CE (EINECS, ELINCS et NLP) est la source pour le numéro CE comme identifiant des substances dans l'Union européenne |

**3,7-dihydroxy-2-(4-hydroxy-3-méthoxyphényl)-4-benzopyrone ROTICHROM®
HPLC**

numéro d'article: **7461**

| Abr. | Description des abréviations utilisées |
|----------|---|
| No index | le numéro index est le code d'identification attribué à la substance à l'annexe VI, partie 3, du règlement (CE) no 1272/2008 |
| OACI | Organisation de l'Aviation Civile Internationale |
| PBT | Persistant, Bioaccumulable et Toxique |
| PNEC | Predicted No-Effect Concentration (concentration prédite sans effet) |
| REACH | Registration, Evaluation, Authorisation and Restriction of Chemicals (enregistrement, évaluation, autorisation et restriction des substances chimiques) |
| RID | Règlement concernant le transport International ferroviaire des marchandises Dangereuses |
| SGH | "Système Général Harmonisé pour la classification et l'étiquetage des produits chimiques" développé par les Nations unies |
| STOT SE | toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique |
| SVHC | Substance of Very High Concern (substance extrêmement préoccupante) |
| vPvB | very Persistent and very Bioaccumulative (très persistant et très bioaccumulable) |

Principales références bibliographiques et sources de données

- Règlement (CE) no 1907/2006 (REACH), modifié par 2015/830/UE
- Règlement (CE) no 1272/2008 (CLP, UE SGH)
- Dangerous Goods Regulations (DGR) for the air transport (IATA) (Règlement sur les transports des marchandises dangereuses pour le transport aérien)
- Code maritime international des marchandises dangereuses (IMDG)

Liste des phrases (code et texte intégral comme indiqué dans le chapitre 2 et 3)

non pertinent.

| Code | Texte |
|------|---|
| H225 | liquide et vapeurs très inflammables |
| H301 | toxique en cas d'ingestion |
| H311 | toxique par contact cutané |
| H331 | toxique par inhalation |
| H370 | risque avéré d'effets graves pour les organes |

Clause de non-responsabilité

Les informations figurant dans cette fiche de données de sécurité correspondent à nos connaissances actuelles au moment de l'impression. Ces informations visent à fournir des points de repère pour une manipulation sûre du produit objet de cette fiche de données de sécurité, concernant en particulier son stockage, sa mise en oeuvre, son transport et son élimination. Les indications ne sont pas applicables à d'autres produits. Dans la mesure où le produit est mélangé ou mis en oeuvre avec d'autres matériaux, cette fiche de données de sécurité n'est pas automatiquement valable pour la matière ainsi produite.